

Note de conjoncture

de l'emploi ESS en Hauts-de-France

Flash trimestriel / T4 2025

T1 **T2** **T3** **T4**

 **cress**
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Hauts-de-France

LES CHIFFRES CLÉS

de l'emploi ESS en Hauts-de-France

Que trouve-t-on dans cette note ?

Les évolutions en glissement annuel de l'emploi salarié privé relevant du régime général (hors régime agricole) entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025.



-1180

Le solde net d'emplois ESS
entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025.

ÉVOLUTION DE L'FFECTIF SALARIÉ

ESS HORS ESS
- 0,6% - 0,3%

CROISSANCE DE LA MASSE SALARIALE

+ 1,2%

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

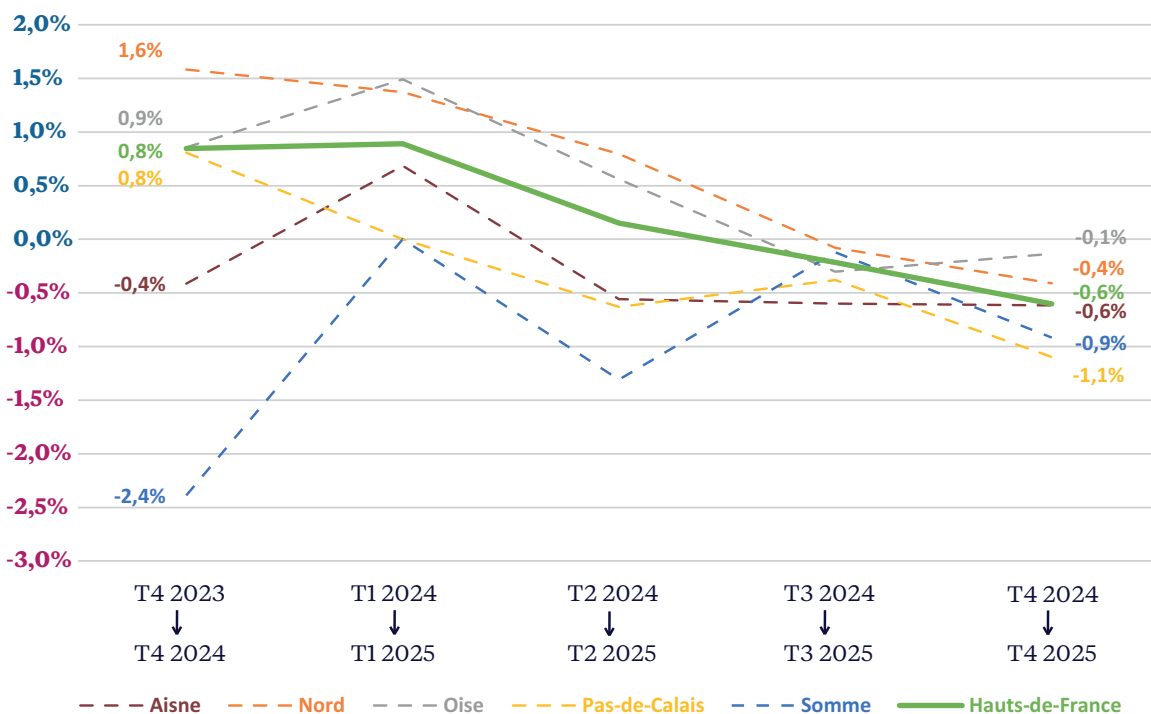
- 0,5%

AU NIVEAU NATIONAL

- 0,4%
de croissance de l'emploi ESS

- 0,3%
d'établissements ESS

TAUX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI en glissement annuel dans l'ESS



Source : URSSAF 2026 / Réalisation CRESS 2026

À RETENIR...

Les Hauts-de-France perdent 1180 emplois dans l'ESS entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025, soit une baisse de 0,6 % (contre - 0,3 % dans le secteur privé) et une baisse de 0,5 % des établissements ESS | Les cinq départements perdent des emplois dans l'ESS sur cette période : entre - 0,1 % et - 1,1 % | Les associations et les coopératives perdent des emplois (- 0,8 % et - 1,4 %) tandis que les mutuelles sont stables (+ 0,02 %) et que les fondations gagnent 3,4 % de salariés | La moitié des EPCI de la région perd des salariés ESS (jusqu'à 70 % des EPCI du Pas-de-Calais).

ÉVOLUTION DE L'ESS

en Hauts-de-France entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025

PAR FAMILLE	EFFECTIF SALARIÉ	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	MASSE SALARIALE
ASSOCIATIONS	- 0,8 %	- 0,3 %	+ 1,0 %
COOPÉRATIVES	- 1,4 %	- 2,7 %	+ 2,7 %
MUTUELLES	+ 0,02 %	- 2,2 %	+ 1,4 %
FONDACTIONS	+ 3,4 %	+ 1,4 %	+ 1,9 %

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	POIDS DU SECTEUR DANS LES EMPLOIS ESS	EFFECTIF SALARIÉ	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	MASSE SALARIALE
ACTION SOCIALE	33,0 %	- 0,6 %	+ 0,5 %	+ 0,9 %
HÉBERGEMENT MÉDICO-SOCIAL	21,9 %	+ 0,6 %	+ 1,6 %	+ 1,2 %
ÉDUCATION	11,4 %	- 2,3 %	- 0,2 %	+ 0,4 %
ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE	7,8 %	+ 2,6 %	+ 0,7 %	+ 3,2 %
NON CLASSÉS	6,3 %	- 4,9 %	- 3,2 %	- 1,9 %
SOUTIEN AUX ENTREPRISES	6,2 %	- 1,2 %	- 1,1 %	- 0,3 %
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	5,5 %	- 0,02 %	- 2,3 %	+ 2,5 %
SPORTS ET LOISIRS	3,7 %	- 0,8 %	- 2,3 %	+ 3,3 %
ARTS ET SPECTACLES	1,4 %	- 3,4 %	+ 4,0 %	+ 2,1 %
INDUSTRIE ET CONSTRUCTION	1,2 %	- 5,2 %	- 10,7 %	- 0,8 %
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	0,7 %	- 0,2 %	- 3,3 %	+ 1,5 %
COMMERCE	0,5 %	+ 8,6 %	+ 6,5 %	+ 12,1 %
INFORMATION ET COMMUNICATION	0,2 %	- 5,1 %	+ 3,8 %	+ 2,1 %
ACTIVITÉS DIVERSES	0,2 %	+ 20,3 %	+ 9,5 %	+ 11,5 %
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES ET AGRICULTURE	0,04 %	+ 6,3 %	- 14,3 %	+ 7,2 %

Source : URSSAF 2026 / Réalisation CRESS 2026

ÉVOLUTION DE L'ESS

par département entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025

AISNE

- 80
emplois
soit
- 0,6 %
emplois ESS
(- 0,8 % emplois privé)
+ 0,1 %
masse salariale
- 0,1 %
établissements

NORD

- 410
emplois
soit
- 0,4 %
emplois ESS
(- 0,3 % emplois privé)
+ 1,8 %
masse salariale
+ 0,02 %
établissements

OISE

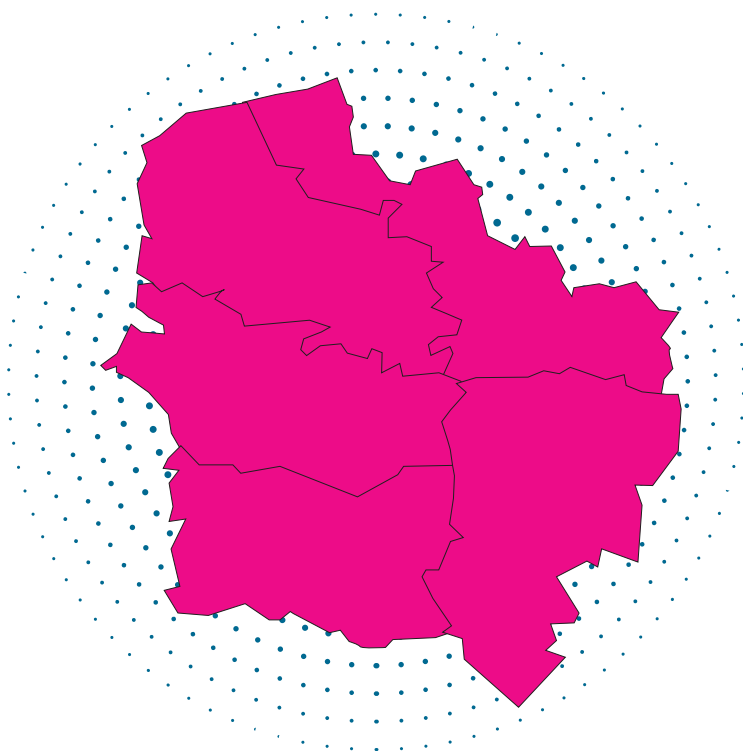
- 30
emplois
soit
- 0,1 %
emplois ESS
(- 0,6 % emplois privé)
+ 0,6 %
masse salariale
- 2,6 %
établissements

PAS-DE-CALAIS

- 520
emplois
soit
- 1,1 %
emplois ESS
(- 0,3 % emplois privé)
+ 1,0 %
masse salariale
- 0,6 %
établissements

SOMME

- 150
emplois
soit
- 0,9 %
emplois ESS
(+ 0,1 % emplois privé)
+ 0,2 %
masse salariale
- 0,9 %
établissements

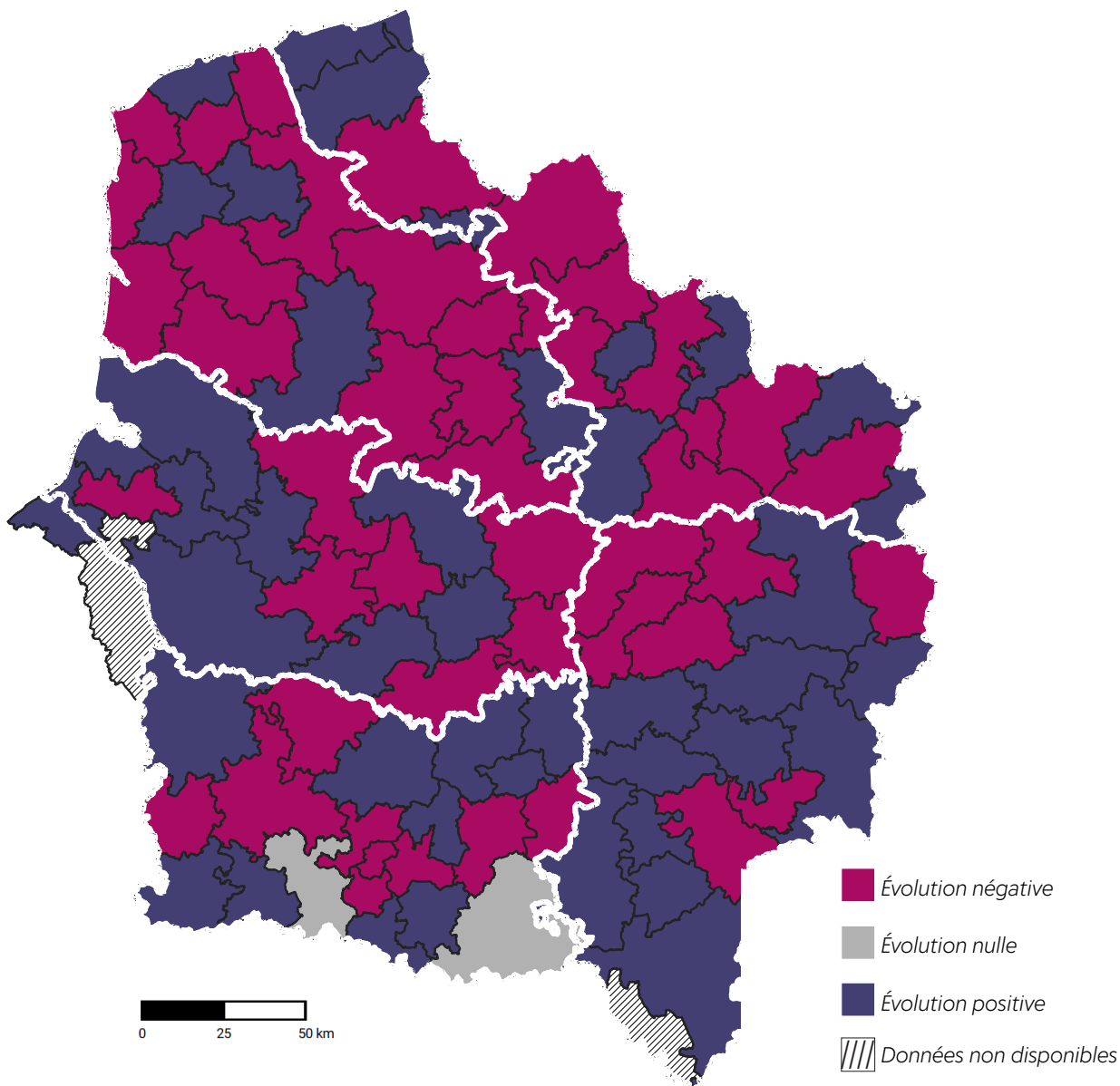


■ variation négative

DYNAMIQUES DE L'EMPLOI DÉPARTEMENTAL

par EPCI entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS | T4 2025



À RETENIR...

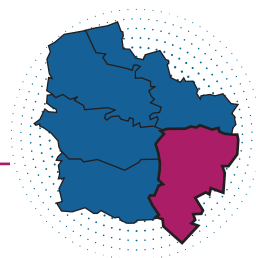
Évolution de l'emploi salarié ESS par EPCI :

- La moitié des EPCI de la région (50 %) observe une baisse des effectifs salariés dans l'ESS entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025.
- La proportion d'EPCI en négatif varie de 37 % dans l'Aisne à 70 % dans le Pas-de-Calais.

Parallèlement, la baisse du nombre d'établissements ESS touche 52 % des EPCI de la région.

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

évolution de l'ESS par EPCI

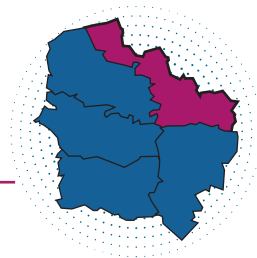


EPCI	VARIATION DE L'EMPLOI*	POIDS DE L'EPCI DANS LES EMPLOIS ESS DÉPARTEMENTAUX
CA DU PAYS DE LAON	+ 0,5 %	14,7 %
CA CHAUNY-TERGNIER-LA FÈRE	+ 1,1 %	9,6 %
CA DU SAINT-QUENTINOIS	- 3,8 %	19,1 %
CA DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY	+ 2,6 %	5,8 %
CA GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION	+ 0,2 %	14,7 %
CC DU VAL DE L'OISE	- 9,0 %	2,1 %
CC PICARDIE DES CHÂTEAUX	+ 6,2 %	1,8 %
CC THIÉRACHE SAMBRE ET OISE	- 5,6 %	1,5 %
CC RETZ-EN-VALOIS	+ 3,6 %	5,5 %
CC DE LA THIÉRACHE DU CENTRE	+ 4,0 %	2,8 %
CC DU PAYS DE LA SERRE	+ 0,4 %	4,3 %
CC DU PAYS DU VERMANDOIS	- 6,7 %	2,7 %
CC DU VAL DE L' AISNE	- 5,0 %	1,3 %
CC DU CANTON D'OULCHY-LE-CHÂTEAU	+ 2,4 %	0,3 %
CC DE LA CHAMPAGNE PICARDE	+ 3,3 %	3,1 %
CC DU CANTON DE CHARLY-SUR-MARNE	nd	nd
CC DU CHEMIN DES DAMES	- 17,7 %	0,6 %
CC DES TROIS RIVIÈRES	- 1,0 %	4,8 %
CC DES PORTES DE LA THIÉRACHE	+ 2,9 %	0,8 %

* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.
nd : non disponible

DÉPARTEMENT DU NORD

évolution de l'ESS par EPCI

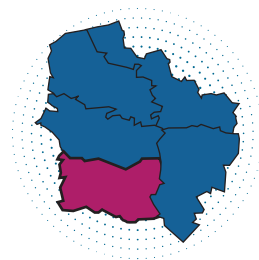


EPCI	VARIATION DE L'EMPLOI*	POIDS DE L'EPCI DANS LES EMPLOIS ESS DÉPARTEMENTAUX
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE	- 1,2 %	54,5 %
CU DE DUNKERQUE	+ 1,4 %	8,7 %
CA DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS	- 2,2 %	1,7 %
CA DE LA PORTE DU HAINAUT	- 0,9 %	3,8 %
CA MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	+ 0,4 %	4,2 %
CA DOUAISIS AGGLO	- 1,0 %	5,5 %
CA DE CAMBRAI	+ 0,5 %	3,6 %
CA VALENCIENNES MÉTROPOLE	+ 2,4 %	7,8 %
CA COEUR DE FLANDRE	- 0,6 %	3,0 %
CC DES HAUTS DE FLANDRE	+ 0,4 %	0,9 %
CC PÉVÈLE-CAREMBAULT	- 2,2 %	2,0 %
CC CŒUR DE L'AVESNOIS	- 0,6 %	0,3 %
CC DU PAYS DE MORMAL	- 3,1 %	0,6 %
CC DU SUD AVESNOIS	+ 6,1 %	1,2 %
CC FLANDRE LYS	+ 3,4 %	0,8 %
CC DU PAYS SOLESMOIS	- 2,2 %	0,1 %
CC CŒUR D'OSTREVENT	+ 1,9 %	1,3 %

* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.
nd : non disponible

DÉPARTEMENT DE L'OISE

évolution de l'ESS par EPCI

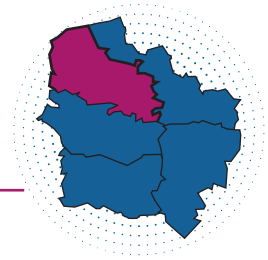


EPCI	VARIATION DE L'EMPLOI*	POIDS DE L'EPCI DANS LES EMPLOIS ESS DÉPARTEMENTAUX
CA DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE	- 2,6 %	18,3 %
CA DU BEAUVAISIS	- 1,4 %	25,1 %
CA CREIL SUD OISE	- 3,6 %	11,3 %
CC SENLIS SUD OISE	+ 1,4 %	2,5 %
CC THELLOISE	0 %	4,8 %
CC DE L'OISE PICARDE	- 0,3 %	1,4 %
CC DU LIANCOURTOIS	- 37,1 %	1,2 %
CC DU CLERMONTOIS	- 1,4 %	3,5 %
CC DU PLATEAU PICARD	+ 4,4 %	3,5 %
CC DES SABLONS	+ 0,3 %	2,1 %
CC DU VEXIN-THELLE	+ 3,1 %	2,5 %
CC DES LISIÈRES DE L'OISE	- 1,4 %	2,7 %
CC DU PAYS NOYONNAIS	+ 0,5 %	2,6 %
CC DE L'AIRE CANTILIENNE	+ 22,5 %	7,3 %
CC DES DEUX VALLÉES	+ 18,6 %	1,0 %
CC DE LA PICARDIE VERTE	+ 4,9 %	3,0 %
CC DU PAYS DES SOURCES	+ 1,8 %	0,3 %
CC DU PAYS DE VALOIS	0 %	3,0 %
CC DE LA PLAINE D'ESTRÉES	+ 3,1 %	1,7 %
CC DU PAYS DE BRAY	- 21,6 %	0,1 %
CC DES PAYS D'OISE ET D'HALATTE	- 0,3 %	1,9 %

* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.
nd : non disponible

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

évolution de l'ESS par EPCI

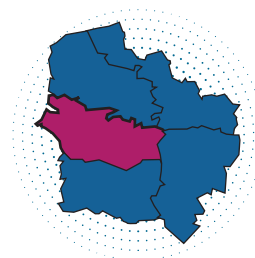


EPCI	VARIATION DE L'EMPLOI*	POIDS DE L'EPCI DANS LES EMPLOIS ESS DÉPARTEMENTAUX
CU D'ARRAS	- 0,8 %	13,5 %
CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS	- 1,5 %	8,3 %
CA DU PAYS DE SAINT-OMER	- 2,7 %	6,7 %
CA DE BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE	- 0,5 %	14,9 %
CA GRAND CALAIS TERRES ET MERS	+ 0,4 %	7,3 %
CA D'HÉNIN-CARVIN	- 0,1 %	7,8 %
CA DE LENS - LIÉVIN	- 1,8 %	17,1 %
CA DU BOULONNAIS	- 0,5 %	8,1 %
CC DE DESVRES-SAMER	+ 2,8 %	1,2 %
CC DU SUD-ARTOIS	- 6,1 %	1,5 %
CC DES 7 VALLÉES	- 4,2 %	1,6 %
CC OSARTIS MARQUION	+ 0,5 %	0,8 %
CC DU HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS	- 6,3 %	1,9 %
CC DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS	- 4,9 %	0,7 %
CC DU TERNOIS	+ 0,9 %	2,3 %
CC PAYS D'OPALE	- 0,7 %	1,7 %
CC DE LA TERRE DES DEUX CAPS	- 0,6 %	0,9 %
CC DE LA RÉGION D'AUDRUICQ	- 4,2 %	1,0 %
CC DU PAYS DE LUMBRES	+ 8,5 %	0,9 %
CC FLANDRE LYS	+ 3,4 %	1,7 %

* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.
nd : non disponible

DÉPARTEMENT DE LA SOMME

évolution de l'ESS par EPCI



EPCI	VARIATION DE L'EMPLOI*	POIDS DE L'EPCI DANS LES EMPLOIS ESS DÉPARTEMENTAUX
CA AMIENS MÉTROPOLE	- 1,8 %	57,6 %
CA DE LA BAIE DE SOMME	+ 3,2 %	11,0 %
CC DE LA HAUTE SOMME (COMBLES - PÉRONNE - ROISEL)	- 3,0 %	5,4 %
CC TERRE DE PICARDIE	+ 5,0 %	1,4 %
CC PONTHEU-MARQUENTERRE	+ 1,5 %	2,9 %
CC DU VIMEU	- 6,8 %	2,9 %
CC DU TERRITOIRE NORD PICARDIE	- 7,8 %	1,3 %
CC AVRE LUCE NOYE	+ 3,1 %	0,6 %
CC DU GRAND ROYE	- 3,1 %	2,3 %
CC DE L'EST DE LA SOMME	- 2,7 %	1,5 %
CC SOMME SUD-OUEST	+ 1,8 %	3,6 %
CC NIÈVRE ET SOMME	+ 4,3 %	3,6 %
CC DU VAL DE SOMME	- 3,7 %	2,2 %
CC DU PAYS DU COQUELICOT	+ 0,5 %	2,8 %
CC DES VILLES SOEURS	+ 12,7 %	0,9 %
CC INTERRÉGIONALE AUMALE - BLANGY-SUR-BRESLE	nd	nd

* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.
nd : non disponible

Créé en 2008, l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ORESS) produit des analyses concernant les caractéristiques de l'ESS sur son territoire d'intervention. Son rôle s'est vu affirmé suite à la loi ESS du 31 juillet 2014 qui confie, entre autre, aux CRESS la mission de « contribuer à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition de données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS ». L'ORESS fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions. À ce titre, il s'appuie sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires.

Les données utilisées dans cette publication sont issues de la base URSSAF Nord - Pas-de-Calais - Picardie, grâce à un partenariat établi entre l'URSSAF et la CRESS Hauts-de-France.

Cette note de conjoncture présente l'évolution de l'ESS en région entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025, en glissement annuel.

CONTACT

Anne Lefèvre

anne.lefevre@cresshdf.org

Siège social

8-10 rue Baptiste Monnoyer 59800 LILLE
contact@cresshdf.org | 07 68 81 73 10

Pôle administratif

ESSpace Amiens, Parc de Beauvillé
21 rue François Génin 80000 Amiens

www.cresshdf.org | www.esshdf.org

